

16.—(14590) Soumis un rapport du Département en Loi ainsi qu'un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la suggestion de MM. Julien Toussaint & Cie, de construire la septième section de l'égout de la rue Sherbrooke, en procédant au moyen d'un tunnel au lieu de procéder en faisant des tranchées.

Résolu: D'approuver ladite suggestion, et de référer la question au Département en Loi, avec prière de voir à la préparation d'un nouveau contrat, conformément à ces nouvelles dispositions.

17.—(14462) Soumis un rapport du Département en Loi *in re* Dixon vs La Cité de Montréal, recommandant le paiement d'une somme de \$44.20 de frais à MM. Taillon, Bonin, Morin et Laramée, avocats du demandeur, sauf recours en remboursement contre la Compagnie de Construction du St-Laurent, s'il y a lieu.

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

18.—(12495) Soumise une résolution du Conseil, en date du 2 juin courant à l'effet de renvoyer au Bureau des Commissaires un rapport recommandant l'achat d'une certaine propriété pour l'élargissement de la rue Préfontaine.

Résolu: De réitérer le rapport fait par le Bureau le 13 mai 1913.

19.—(14547) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, *re* expropriation de la rue Sherbrooke, quartier Longue-Pointe.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant que le Département en Loi reçoive instructions de prendre les procédures nécessaires pour l'homologation, à 100 pieds de largeur, de la rue Sherbrooke, dans la partie de l'ancienne municipalité de Tétraultville, où il n'existe pas de ligne homologuée.

20.—(14647) Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: D'autoriser la remise des retenues suivantes:

T. O'Sullivan, retenue de \$1,759.02 sur le contrat pour la construction d'un égout sur l'avenue Orléans;

Dillon & O'Sullivan, retenue de \$889.39 sur le contrat pour la construction d'un égout dans le Boulevard Rosemont;

L. Giguère & Cie, retenue de \$30,791.22 sur le contrat pour la construction de l'égout principal du quartier Longue-Pointe;

L. Giguère & Cie, retenue de \$3,183.16 sur le contrat pour la construction d'un égout dans l'avenue Lebrun.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

16.—Submitted a report from the Law Department and a report from the Chief Engineer, anent the suggestion made by Messrs. Julien Toussaint & Co. to the effect the seventh section of the Sherbrooke street sewer be constructed by means of a tunnel instead of trenches.

Resolved: That said suggestion be approved and that the question be referred to the Law Department with a request that they prepare a new contract in accordance with these new provisions.

17.—Submitted a report from the Law Department in *re* Dixon vs. The City of Montreal, recommending that the sum of \$44.20 be paid for costs to Messrs. Taillon, Bonin, Morin and Laramée, plaintiff's attorney, the City reserving its recourse against the Compagnie de Construction du St-Laurent.

Resolved: That said recommendation be approved.

18.—Submitted a resolution of Council dated the 2nd June instant, referring back to the Board of Commissioners a report recommending that a certain property, for the widening of Préfontaine street, be purchased.

Resolved: That the report made by the Board of the 13th May 1913 be reaffirmed.

19.—Submitted a report from the Chief Engineer *re* expropriation of Sherbrooke street, Longue-Pointe Ward.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the Law Department be instructed to take the necessary proceedings in order to homologate, to a width of 100 feet, Sherbrooke street in that part of the former municipality of Tétraultville, where no homologated lines exist.

20.—On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: That the following sums retained as guarantee be refunded:

T. O'Sullivan, the sum of \$1,759.02 on the contract for the construction of a sewer in Orleans avenue;

Dillon & O'Sullivan, the sum of \$889.39 on the contract for the construction of a sewer in Rosemont Boulevard;

L. Giguère & Co., the sum of \$30,791.22 on the contract for the construction of a main sewer in Longue-Pointe Ward;

L. Giguère & Co., the sum of \$3,183.16 on the contract for the construction of a sewer in Lebrun avenue.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.